



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1er juillet 2026

Face à la crise caniculaire, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, annonce un ensemble de mesures d'urgence et d'anticipation

Face à l'épisode de canicule qui touche le territoire et qui pourrait connaître des épisodes réguliers, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire annonce une nouvelle série de mesures en faveur des agriculteurs. Les précédentes portaient sur :

- Le fauchage et le pâturage des jachères, rendus obligatoires en zone à risque incendie par arrêté préfectoral sans pénalité PAC ;
- Le report des contrôles administratifs sans lien avec la gestion de crise ;
- La mobilisation des réseaux agricoles pour l'accompagnement technique des agriculteurs en cas de chaleur extrême et diffusion des bonnes pratiques.

La ministre annonce aujourd'hui un ensemble de nouvelles mesures pragmatiques destinées à accompagner au plus près les agriculteurs, protéger les élevages, préserver les ressources en eau et anticiper les conséquences du changement climatique.

Accélérer l'accompagnement des exploitants agricoles

Afin d'assurer une prise en charge rapide des pertes subies par les exploitants, la ministre réunira cette semaine les assureurs afin de faire un point sur le dispositif d'assurance récolte et de veiller à l'accélération des indemnisations.

Le ministère met également en place un dispositif de suivi et d'évaluation des conséquences des épisodes de forte chaleur sur les productions agricoles et les filières d'élevage.

Soutenir les éleveurs et protéger le bien-être animal

Le ministère travaille à la mise en place d'un dispositif d'aide destiné aux éleveurs afin de financer les diagnostics ou des équipements (type brumisation ou ventilation) permettant de limiter les effets de la chaleur dans les bâtiments d'élevage, notamment par le recours à des prêts de trésorerie.

Les Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) ont par ailleurs reçu pour consigne d'identifier, dans chaque région, les sites, susceptibles d'être

mobilisés si des opérations d'enfouissement d'animaux morts devaient s'avérer nécessaires en urgence.

Le ministère en charge de l'agriculture étudie la mise en place d'un dispositif d'appui au transport de fourrage afin de faciliter les opérations de solidarité entre agriculteurs si les disponibilités en aliments pour le bétail venaient à être insuffisantes en raison de la sécheresse.

Renforcer l'accompagnement social des agriculteurs et de leurs salariés

La Mutualité sociale agricole (MSA) déploie une série de mesures pour accompagner les agriculteurs les plus fragiles et les plus isolés. Ces actions comprennent notamment :

- un dispositif d'accompagnement psychologique des agriculteurs soumis à une forte pression compte tenu de la situation difficile pour les animaux et les végétaux ;
- une sensibilisation accrue aux risques liés aux fortes chaleurs ;
- la réactivation de son dispositif de crise afin d'accompagner les exploitations confrontées à des difficultés de trésorerie, notamment par la mise en place, le cas échéant, d'échéanciers de paiement.

Anticiper les tensions sur la ressource en eau

Afin de donner rapidement de la visibilité aux acteurs agricoles, la réunion du Comité d'anticipation et de suivi hydrologique (CASH) est avancée au **1er juillet 2026**.

Cette réunion permettra de dresser un état des lieux de la ressource en eau, d'anticiper les éventuelles restrictions à venir.

Prévenir les risques de sécheresse et d'incendie

Le ministre rappelle l'importance du strict respect des mesures encadrant les travaux agricoles en période de risque incendie.

Le ministère poursuit également le déploiement des conventions entre les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) et la profession agricole afin d'améliorer la prévention et la coordination des interventions.

Les opérations de débroussaillage et de fauchage sont facilitées depuis une semaine et continuent à l'être afin de concilier la prévention des incendies et la valorisation fourragère.

Accélérer l'adaptation de l'agriculture au changement climatique

Le ministère poursuit le déploiement de plusieurs appels à projets destinés à renforcer la résilience de l'agriculture face au changement climatique :

- **un fonds hydraulique agricole** pour soutenir les projets de stockage d'eau et l'ingénierie de projets, pour lequel un appel à projets a été lancé en avril dernier ;

- **un guichet** consacré à la rénovation des vergers, dans le cadre de l'appel à projets lancé fin juin 2026 ;
- **un guichet** « plan Agriculture-Méditerranée », destiné à soutenir des projets concertés d'adaptation des cultures dans le pourtour méditerranéen, également lancé fin juin 2026.

Par ces mesures, la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire entend répondre aux urgences immédiates et à de possibles nouveaux épisodes de canicule, tout en accélérant l'adaptation durable de l'agriculture française face à la multiplication des événements climatiques extrêmes.

« Après cette première vague de canicule et les actions mises en œuvre la semaine dernière, j'ai souhaité accentuer le soutien aux agriculteurs, et ce sans attendre, en annonçant une nouvelle série de mesures. Comme toujours, les agriculteurs sont en première ligne face à des crises qui se succèdent. »

Si une nouvelle vague de chaleur devait intervenir, je prendrais, dès la semaine prochaine, de nouvelles mesures de soutien si la situation l'exige. Nous restons également très attentifs à l'évolution des cultures, notamment face aux orages annoncés. Dans cette période difficile, l'État restera pleinement mobilisé aux côtés de ceux qui nous nourrissent. »

Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture,
de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv